© grandeduc - Fotolia.com

À l'heure où s'ouvre une nouvelle école délivrant le diplôme d'État d'audioprothésiste en France (cf. notre actu p.6), *Audio infos*, à partir du document « Les professions de santé au 1er janvier 2013 » publié par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), établit une nouvelle cartographie de la profession en 2013. Les audioprothésistes ont vu leurs rangs s'étoffer encore et sont mieux répartis sur le territoire. Une profession renouvelée, toujours tournée vers la parité et qui continue à préférer le statut de salarié de même que les grandes villes au détriment des campagnes. Détail.

INSTANTANÉ de la profession en 2013

Par **Guillaume Bureau**
guillaume.bureau@edpsante.fr

L'année 2013 aura été faste pour la démographie audioprothétique française. Les chiffres publiés par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) rendent compte de la poursuite de l'augmentation des effectifs de la profession, qui progressent d'environ 5,4 % par rapport à l'an dernier. Rendue publique en août dernier, cette enquête indique que la France métropolitaine comptait au 1er janvier 2013 2 740 audioprothésistes, auxquels il faut ajouter les 28 praticiens exerçant dans les cinq départements d'outre-mer. Alors que le nombre d'aides auditives vendues a marqué le pas avec une croissance quasi plate à + 0,38 % en un an d'après les chiffres du Snitem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales), les effectifs de la profession ont continué sur leur élan porteur, de près de 150 nouveaux impétrants par an, et ce, après une année 2011 qui aura marqué un record à + 6,6 %, soit la plus forte hausse démographique depuis dix ans.

Audioprothésiste : un métier toujours dynamique

Cette croissance est encore plus marquée sur la dernière décennie, la profession voit ses effectifs augmenter de 5,42 % en l'espace d'un an, et de 67,4 % en dix ans, la France ne comptait alors que 1 636 audioprothésistes en 2003. Le secteur se distingue comme l'une des professions les plus dynamiques cette année encore, mais recule dans le peloton de tête derrière les opticiens-lunetiers (+ 9,3 %), les diététiciens (+ 8,3 %) les psychomotriciens (+ 5,9 %), les ergothérapeutes (+ 5,6 %) quand les orthophonistes n'enregistrent qu'une hausse de leurs effectifs de + 3,2 % et les chirurgiens-dentistes voient eux leurs effectifs accrocher péniblement les + 0,5 %.

De fortes disparités régionales demeurent

Cette attractivité du métier d'audioprothésiste contribue à une meilleure couverture de l'Hexagone, quasiment tous les départements métropolitains voyant cette année le nombre d'audioprothésistes en exercice augmenter. Dans le cas contraire, la baisse d'effectif s'avère peu significative. Elle se révèle la plus forte dans la région Midi-Pyrénées où le nombre d'audioprothésistes est passé de 139 au 1er janvier 2012 à 136 au 1er janvier 2013. En moyenne, la Métropole compte 4,28 audioprothésistes pour 100 000 habitants, soit une progression de + 3,4 % en un an. La situation reste néanmoins contrastée : le Nord, l'Est et le Centre demeurent sous-dotés en professionnels de l'audition - le département comptant le moins d'audioprothésistes par rapport à sa population étant la Meuse, en Lorraine avec trois professionnels, *ex æquo* avec le département de la Haute-Marne en Champagne-Ardenne avec trois professionnels, quand la Lozère dans le Languedoc n'en compte que deux. Le Sud, l'Île-de-France et la Bretagne (4,5 professionnels pour 100 000 habitants) attirent toujours plus de professionnels, avec en tête le département de la Drôme et du Rhône dans la région Rhône-Alpes, avec respectivement ses sept et huit audioprothésistes pour 100 000 habitants. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (5,6 pour 100 000 hab.), Rhône-Alpes (5,25 pour 100 000 hab.), le Limousin (5,3 pour 100 000 hab.) et le Languedoc-Roussillon (5,2 pour 100 000 hab.) se distinguent par une très forte densité professionnelle quand la région francilienne reste sous la moyenne nationale, avec une situation très tranchée entre Paris intra-muros, qui figure dans le peloton de tête avec sept audioprothésistes pour 100 000 habitants, et des départements périphériques largement dépourvus, notamment la Seine-Saint-Denis avec 26 professionnels quand la capitale en dénombre 160, pour une densité régionale totale de seulement 3,25 audioprothésistes pour 100 000 habitants.

La situation de l'outre-mer n'a que peu évolué en un an, et la Réunion perdant même deux audioprothésistes. Le maillage est bien moins important qu'en métropole, tout particulièrement en Guyane où un seul professionnel effectue les appareillages sur le département, qui compte pourtant plus de 220 000 habitants... Quant à Mayotte et ses 212 645 habitants, l'île ne compte toujours pas d'audioprothésiste. Avis aux candidats...

Qui sont les professionnels ?

Les chiffres présentés par la Drees permettent de déterminer le profil type représentatif des audioprothésistes en 2013. Ainsi, on peut y déceler que 58,9 % des professionnels ont entre 25 et 44 ans. Le dynamisme de la profession s'observe dans sa pyramide des âges, qui tranche avec celles de la majeure partie des professions de santé, plus vieillissantes. Alors que la France compte 218 296 médecins sur son territoire au 1er janvier 2013 toujours selon la Drees, ces derniers sont en moyenne âgés de 51,3 ans. Le pic de l'âge des médecins se situant entre 55 et 59 ans avec 42 025 professionnels en exercice. (Daniel Sicart, 2013, « Les médecins au 1er janvier 2013 », Document de travail, Série statistiques, n° 179, Drees, avril 2013). Une tranche d'âge qui ne représente que 6,2 % du corps des audioprothésistes. Pour ces derniers, la pyramide des âges s'inverse avec 52 % de professionnels de moins de 40 ans. Un dynamisme qui a pour corollaire une féminisation accrue : la nouvelle génération, âgée de moins de 30 ans, est composée à 54,8 % de femmes. Si les audioprothésistes sont encore majoritairement de sexe masculin (54,3 %), la proportion de femmes continue de progresser avec 1 251 représentantes féminines contre 1 489 hommes soit 45,7 % contre 44,8 % l'an passé.

> « Malgré la force de persuasion des groupements, le choix d'exercer en tant qu'indépendant à son compte se maintient relativement bien à 35,3 % contre 35,5 % l'an dernier. »

Quels sont leurs statuts ?

Malgré la force de persuasion des groupements et réseaux et leur part grandissante dans le paysage audioprothétique français, le choix d'exercer en tant qu'indépendant à son compte se maintient relativement bien à 35,3 % contre 35,5 % l'an dernier. Un mode d'exercice qui séduit de plus en plus de femmes, mais elles ne sont à

HOMMES, FEMMES : MODE D'EMPLOI

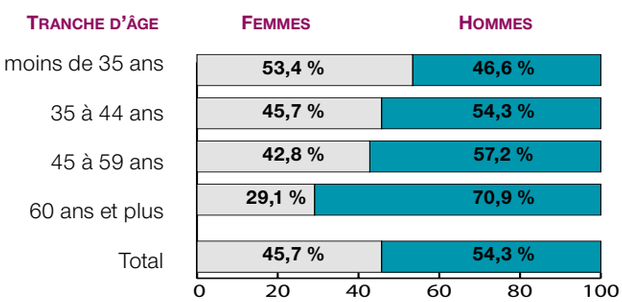

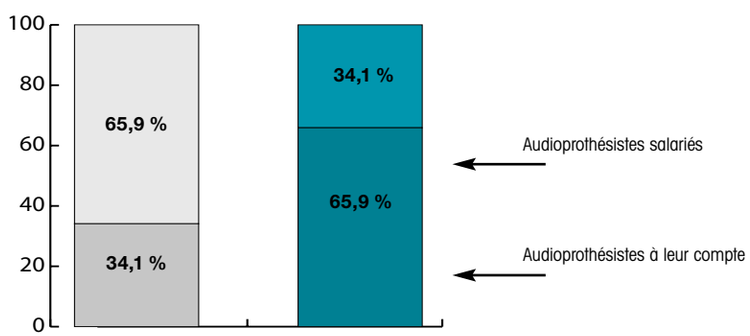

Patrons, salariés : combien êtes-vous ?

Évaluation du nombre d'audioprothésistes par tranches d'âge pour chaque activité professionnelle

Audioprothésistes à leur compte

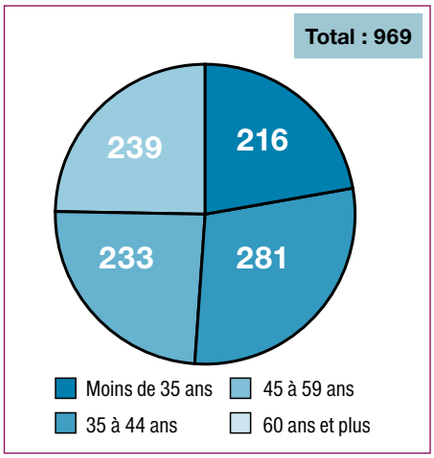

Autres salariés (hors hospitaliers)

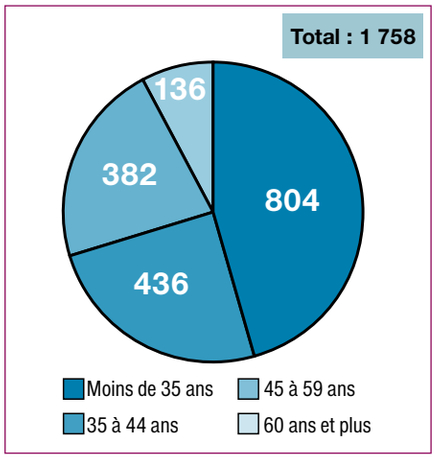

Tous audioprothésistes

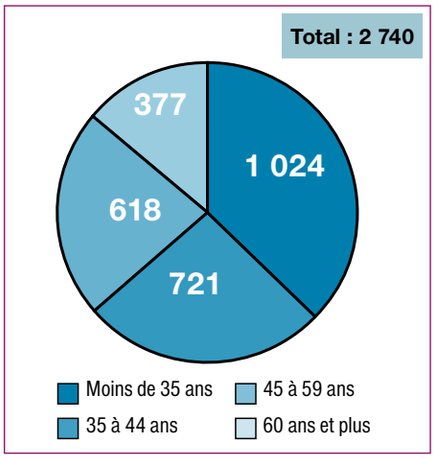

**Parmi les 2 740 audioprothésistes, l'étude de la Drees dénombre également 13 salariés hospitaliers.*

l'heure actuelle que 34,1 % sous ce statut. La majorité des professionnels, hommes et femmes exercent donc en tant que salariés (d'un centre indépendant ou d'un réseau intégré), et la Drees ne recense que treize audioprothésistes salariés d'une structure hospitalière, un chiffre en légère hausse par rapport à l'an dernier (11 professionnels). Ce chiffre ne recouvre pourtant qu'une part des audioprothésistes exerçant en milieu hospitalier (ceux qui déclarent cet exercice comme activité principale sur Adeli), un certain nombre n'y consacrant qu'une partie de leur temps.

L'audioprothèse en milieu rural, un désintérêt chronique ?

L'audioprothésiste, à l'instar de beaucoup d'autres professions de santé, demeure plus citadin que rural. 879 professionnels de l'appareillage sur 2 740 sont installés dans une agglomération de plus de 200 000 habitants ; ils sont 403 dans l'agglomération parisienne, alors qu'ils ne sont que... 26 à s'établir dans une commune rurale et 63 dans une commune de moins de 5 000 âmes. Cette distinction villes-campagnes se double d'une différence de secteurs d'activité : les audioprothésistes des zones rurales et des petites villes de moins de 10 000 habitants sont majoritairement installés à leur compte, travaillent souvent seuls, alors que dans les grandes agglomérations, on retrouve près de trois quart de salariés, le modèle dominant étant celui d'un audioprothésiste propriétaire d'un ou de plusieurs centres, avec des employés.

Méthodologie

Le périmètre de la cohorte des audioprothésistes est déterminé chaque année par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques dans une étude sur l'ensemble des professions de santé. La Drees analyse

> « Le répertoire Adeli laissera place au RPPS au plus tard fin 2014. »

les inscriptions (non obligatoires) effectuées par les professionnels de santé auprès du répertoire Adeli (NDLR Automatisation des listes). Ce dernier a vocation à disparaître au profit du nouveau Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), mis en place par le décret du 6 et l'arrêté du 10 février 2009 et qui sera opérationnel fin 2014. Ce répertoire concerne d'ores et déjà les médecins, les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes, les autres professions devant basculer vers ce système progressivement au cours de l'année 2013 et de l'année 2014. Une fois les données brutes récoltées, la Drees les étudie afin d'obtenir un « fichier statistique » corrigé, regroupant l'ensemble des professionnels de santé ayant déclaré une activité (excluant de ce fait bénévoles et personnes en recherche d'emploi). Sont supprimés les doublons (environ 0,3 % des inscrits), souvent liés à un déménagement, lorsqu'un professionnel répertorié dans son nouveau département d'exercice n'a pas été radié de son département d'origine. Le secteur d'activité est également vérifié, l'étude précisant dans son préambule que « *des contrôles ont été introduits dans l'application Adeli afin d'empêcher l'introduction d'enregistrements présentant pour la profession concernée des incohérences entre statut de l'actif (libéral ou salarié pour l'activité considérée) et catégorie de l'établissement* ».

D'après l'étude « Les professions de santé au 1er janvier 2013 » *de Daniel Sicart, Série statistique n° 183 – août 2013.*

LA FRANCE DES AUDIOPROTHÉSISTES

Au 1er janvier 2013, 2 740 audioprothésistes exerçaient en France métropolitaine, auxquels il faut ajouter les 28 praticiens exerçant dans les cinq départements d'outre-mer.

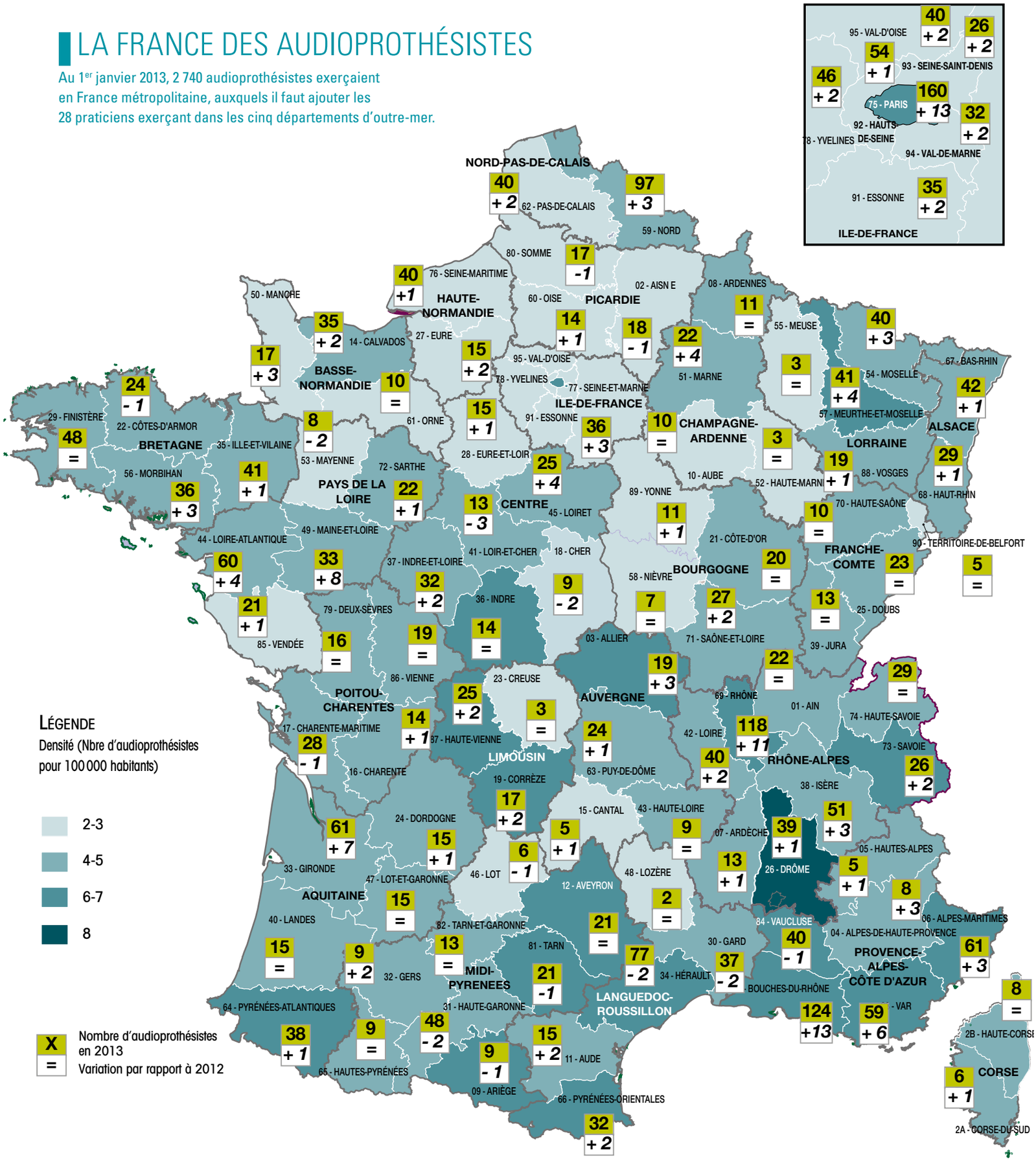

D'après l'étude « Les professions de santé au 1er janvier 2013 » de Daniel Sicart, Série statistique n° 183 – août 2013